

Questions orales

Je pense que tous les Canadiens désirent que l'on mette un terme aux abus, mais qu'ils veulent également que le cas des réfugiés véritables, qui demandent le statut de réfugié et en ont besoin, soit étudié convenablement. J'estime qu'il appartient au gouvernement de s'arrêter à l'étape du rapport et d'accepter certains des amendements proposés dans l'esprit que les Canadiens souhaitent.

Au comité, le gouvernement n'a pratiquement tenu aucun compte des recommandations et des propositions d'amendements faites avec passion et vigueur par nombre de témoins de tout le pays.

J'invite mes collègues de la majorité, en particulier le ministre d'État chargé de l'Immigration (M. Weiner) et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard), même si le processus est déjà bien avancé, d'accepter certains amendements, afin que nous puissions réprimer les abus et rendre le système plus juste, mais aussi faire que cette mesure législative soit conforme au système juridique dont les Canadiens sont fiers, à la Charte des droits et à nos obligations internationales. De ces trois points de vue la mesure laisse beaucoup à désirer. Elle sera bientôt bloquée par les tribunaux et la politique sera paralysée, à moins que le gouvernement ne soit prêt à payer un peu maintenant pour éviter de plus grosses dépenses plus tard, comme on dirait en publicité.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT IMPOSÉ SUR LA POTASSE DU CANADA PAR LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je souhaite un bon retour parmi nous à la ministre du Commerce extérieur. Je voudrais lui poser certaines questions au sujet d'un conflit commercial très hasardeux et très dangereux dans lequel le gouvernement a failli à son devoir en s'abstenant d'intervenir, de faire des déclarations ou de faire preuve d'initiative. Le premier ministre de la Saskatchewan a annoncé son intention de proposer à l'Assemblée législative une motion imposant d'importantes restrictions sur la production et l'exportation de potasse pour riposter aux droits de douanes extraordinaires imposés par les États-Unis.

• (1415)

Le gouvernement canadien approuve-t-il cette initiative? Appuie-t-il l'initiative du gouvernement de Saskatchewan? Quelles autres mesures prend-il pour régler ce conflit qui risque de réduire au chômage 4 000 à 5 000 travailleurs dans l'industrie canadienne de la potasse?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous partageons le mécontentement et la déception de la Saskatchewan devant

cette décision prise contre les compagnies de potasse de la province.

Le département du Commerce des États-Unis doit nous faire parvenir aujourd'hui des explications détaillées et je pourrai vous en dire plus quand nous connaîtrons les raisons qui motivent sa décision.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Pour reprendre les paroles de la ministre, monsieur le Président, nous trouvons cette réponse extraordinairement décevante. Il y a là une certaine contradiction. Le gouvernement négocie un accord de libre-échange et l'une des provinces qui le soutient s'apprête à instaurer l'une des formes de protectionnisme et de représailles les plus draconiennes qu'il nous ait été donné de voir depuis des dizaines d'années. La ministre doit se rendre compte qu'il y a là une contradiction évidente.

Étant donné que cette loi sera déposée cette semaine, le gouvernement va-t-il appuyer la Saskatchewan ou a-t-il une autre solution? Est-il prêt à prendre d'autres mesures avant que nous ne nous engagions dans une guerre commerciale qui menace d'être très grave?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la seule contradiction évidente que nous ayons constatée aujourd'hui est l'attitude du député qui s'inquiète d'une mesure protectionnisme prise par les États-Unis pendant que son parti s'oppose aux efforts que nous déployons pour conclure un accord de libre-échange avec eux.

Je peux seulement dire au député que nous demeurons en contact avec le gouvernement de la Saskatchewan. Nous n'avons pas l'intention de divulguer d'avance les mesures qu'il compte annoncer, mais nous collaborons avec lui.

M. Axworthy: J'ai bien peur que l'inertie dont le gouvernement a fait preuve face à ce problème crucial ait des conséquences catastrophiques dont nous serons tous victimes.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LE MÉCANISME DE RÈGLEMENT EXÉCUTOIRE DES CONFLITS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une question de plus à la ministre du Commerce extérieur. Au cours du week-end, notre ambassadeur chargé de négocier l'accord de libre-échange a déclaré que le premier ministre du Canada rencontrera peut-être de nouveau le président des États-Unis pour régler les questions sur lesquelles nous ne nous sommes pas encore mis d'accord.

Le gouvernement canadien est-il toujours déterminé à tenir l'engagement du premier ministre à savoir que tout accord commercial conclu avec les États-Unis doit inclure un mécanisme de règlement exécutoire des conflits? Je pose la question parce que, la semaine dernière, le vice-premier ministre a refusé de donner cette garantie et a parlé d'un mécanisme satisfaisant. Il y a là une différence très importante.